

Mardi 23 avril 2019



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. SWAN

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. WIEBE

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*

M. MARTIN

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 211) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (limites applicables aux dons)/The Election Financing Amendment Act (Contribution Limits)*

M. FLETCHER

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 216) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. KINEW

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux (dégriffage des chats)/The Animal Care Amendment Act (Declawing of Cats)*

M. SWAN

(N° 222) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (caractéristiques génétiques)/The Human Rights Code Amendment Act (Genetic Characteristics)*

M^{me} FONTAINE

(N° 223) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M^{me} SMITH (Point Douglas)

(N^o 230) — *Loi sur la Journée de l'ourson Spirit Bear/The Spirit Bear Day Act*

M. FLETCHER

(N^o 231) — *Loi sur la représentation autochtone et modifications connexes/The Indigenous Representation and Related Amendments Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LAGIMODIERE

(N^o 207) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act*

(M. ALLUM — 10 minutes)

Motion de M. LAMONT

(N^o 204) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*

(M. BINDLE — 8 minutes)

Motion de M. MICKLEFIELD

(N^o 226) — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act*

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 7 minutes]

PROPOSITIONS

M. WOWCHUK — Respect du Plan vert et climatique du Manitoba

9. Attendu :

que le changement climatique est un phénomène réel et que les Manitobains ont tous un rôle à jouer dans la protection de l'environnement et, en même temps, dans la croissance économique;

que des investissements continus dans le domaine de l'énergie renouvelable sont prévus par le Plan vert et climatique du gouvernement provincial et que les Manitobains y sont encouragés à réduire leur consommation d'énergie;

que le gouvernement fédéral a reconnu que le Plan vert et climatique du gouvernement provincial est le meilleur au Canada;

que le gouvernement fédéral a fait des exceptions pour d'autres provinces auxquelles il n'a pas imposé de taxe sur le carbone;

que l'augmentation graduelle de la taxe sur le carbone ne constitue pas un plan climatique mais plutôt un plan de croissance progressive de la taxe qui enlève l'argent des poches des Manitobains et menace les emplois et la croissance économique de la province;

que le gouvernement provincial a créé, en plus du Plan vert et climatique, un Fonds en fiducie pour la conservation de 102 millions de dollars visant à protéger et à améliorer les infrastructures naturelles du Manitoba;

que le gouvernement fédéral reconnaît la nécessité d'investir dans une économie verte en accroissant les exportations d'énergie verte et en augmentant l'aide destinée aux pratiques agricoles durables;

que la taxe sur le carbone universelle imposée par le gouvernement fédéral ne permet d'atteindre aucun de ces objectifs,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement fédéral de respecter les investissements de la province dans une économie verte ainsi que son Plan vert et climatique et de ne pas imposer de taxe sur le carbone injuste au Manitoba.

M^{me} LATHLIN — Besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale

5. Attendu :

que l'accès à des fournisseurs de soins de santé mentale est limité ou inexistant dans plusieurs collectivités autochtones du nord du Manitoba;

que plusieurs réserves des Premières nations du Manitoba n'ont pas de thérapeutes permanents en santé mentale et que celles qui en ont font face à un manque de personnel;

que ceux qui désirent obtenir des services de soutien en santé mentale et de soutien psychiatrique sont souvent obligés d'assumer les coûts liés au déplacement qu'ils effectuent à partir de leur collectivité pour se rendre à Winnipeg afin d'y accéder;

que le gouvernement provincial a réduit de six millions de dollars le budget de l'Office régional de la santé du Nord, ce qui a alourdi la charge qui pèse sur les travailleurs de la santé et réduit l'accès aux services pour les patients;

que les auteurs du rapport de VIRGO sur la santé mentale et les dépendances au Manitoba ont effectué une enquête dans la Nation crie d'Opaskwayak et ont découvert que plus de 50 % des adultes avaient reçu un diagnostic de dépression ou d'anxiété;

que les taux de suicide au sein des Premières nations sont deux fois plus élevés que la moyenne nationale;

que le Protecteur des enfants et des jeunes a indiqué qu'il manquait des ressources au sein du système de services à l'enfant et à la famille, lequel prend en charge des enfants dont 90 % sont des Autochtones, ce qui signifie que les enfants courent un risque imminent de décès et souffrent à cause des dépendances, des problèmes de santé mentale et du suicide;

que la province est aux prises avec une crise de dépendances, qu'il faut parfois attendre des mois pour obtenir des traitements contre les dépendances et que ces traitements ne sont même pas disponibles dans la plupart des réserves;

que le colonialisme et les écoles résidentielles ont engendré un traumatisme intergénérationnel et une pauvreté systémique au sein des peuples autochtones et que ces derniers sont surreprésentés au sein du système des services à l'enfant et à la famille, ce qui exacerbe les problèmes de santé mentale et de dépendances,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures immédiates pour octroyer du financement aux services de santé mentale, ce qui rendra accessibles dans les collectivités nordiques et éloignées des soins qui tiennent compte des traumatismes et qui sont adaptés sur le plan culturel.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital
(M^{me} MORLEY-LECOMTE — 9 mins — Il reste 159 minutes.)
4. M^{me} LAMOUREUX — Grève générale de Winnipeg
(M. JOHNSON — 5 mins — Il reste 124 minutes.)
3. M. SMOOK — Remplacement du système FleetNet
(M. LINDSEY — 2 mins — Il reste 122 minutes.)
6. M. TEITSMA — Réduction de la taxe de vente provinciale
(M. WIEBE — 9 mins — Il reste 123 minutes.)
7. M. WIEBE — Le Centre d'appui pédagogique du Manitoba, ressource dont les éducateurs manitobains ont besoin
(M. MARTIN — 8 mins — Il reste 128 minutes.)
8. M. MICHALESKI — Sensibilisation au secteur de l'élevage
(M. GRAYDON — 9 mins — Il reste 124 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CULLEN

(N^o 23) — *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres et modifications connexes/The Conflict of Interest (Members and Ministers) and Related Amendments Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (négociation collective centralisée des enseignants)/The Public Schools Amendment Act (Centralized Teacher Bargaining)*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 27) — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (gouvernance)/The Workers Compensation Amendment Act (Governance)*

M. WIEBE

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politique sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policy)*

M. FLETCHER

(N° 209) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

M. ALLUM

(N° 219) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. LINDSEY

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALLUM
M. ALTEMEYER
M^{me} FONTAINE
M. GRAYDON
M^{me} KLASSEN
M. LAMONT
M^{me} LAMOUREUX
M^{me} LATHLIN
M. LINDSEY
M^{me} MARCELINO (Logan)
M. MARCELINO (Tyndall Park)
M^{me} SMITH (Point Douglas)
M. SWAN
M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(98 h 33 min)
(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)
(salle 255 — Relations avec les Autochtones et le Nord)
(salle 254 — Conseil exécutif)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* FIELDING

(N^o 16) — *Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019*

(amendé — comité)

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* CULLEN

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)*

(M^{me} FONTAINE — 23 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le *ministre* SCHULER

(N° 4) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act*

[M^{me} MARCELINO (Logan) — 11 minutes]

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le *ministre* WHARTON

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act*

(M. MALOWAY — 22 minutes)

Motion de M. le *ministre* FIELDING

(N° 30) — *Loi de 2020 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2020*
(Période des questions orales — 3 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 22) — *Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 24) — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} LAMOUREUX — Grève générale de Winnipeg

4. Attendu :

que la grève générale de Winnipeg a marqué l'histoire du Canada et a préparé le terrain pour les réformes futures dans le domaine du travail, ce qui a permis de créer des lieux de travail plus équitables et plus sécuritaires pour tous les employés;

qu'au fil des ans, les syndicats ont amélioré les conditions de travail, les avantages sociaux et les salaires des travailleurs manitobains, ce qui a assuré l'équité et a fait en sorte que les travailleurs se fassent entendre;

que la lutte pour l'équité n'a jamais été aussi importante étant donné que des milliers de travailleurs continuent de vivre dans la pauvreté au Manitoba même s'ils travaillent à temps plein;

que les syndicats ont constamment contribué au bien-être général de la société en appuyant plusieurs causes sociales,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à célébrer le 100^e anniversaire de la grève générale de Winnipeg de 1919 et à reconnaître sa signification historique et les progrès énormes réalisés en matière de réformes dans le domaine du travail au Manitoba et au Canada.